



Participez au Grand Prix Altermobile !

PAU, le 23 avril 2010

Concerne : Grand Prix Altermobile organisé par « Pau à Vélo » le 23 mai 2010

Madame, Monsieur,

L'association « Pau à Vélo » organise le dimanche 23 mai le Grand Prix Altermobile. À l'occasion de cet événement, toutes sortes de moyens de transport non-motorisés seront utilisés pour parcourir de manière festive le circuit de Pau. Bien entendu, les piétons sont invités à contribuer à la réussite de cet événement

Le Grand Prix Altermobile a pour objectifs :

- 🚲 la **mobilisation des habitants** de l'agglomération paloise pour le **développement des circulations douces** ou « altermobiles »,
- 🚲 **l'interpellation des Élus** par rapport à leur **engagement sur la charte vélo** deux ans après les élections municipales (voir pièce jointe).

Le Grand Prix Altermobile se déroulera de la manière suivante :

- 🚲 Parade sur le circuit automobile avec tous les moyens de déplacements roulants non polluants : vélos et apparentés (triporteurs, tricycles, tricanes), skates, rollers, trottinettes, brouettes, monocycles, poussettes, voitures à pédales, ...
- 🚲 Constitution d'équipes par commune pour l'agglomération et par quartier pour la ville de Pau (calé sur les 6 conseils de quartier) regroupées derrière un étendard.
- 🚲 Un comptage sera effectué au départ du Grand Prix pour déterminer le poids relatif de chaque groupe (nombre de personnes présentes / nombre d'habitants et nombre d'Élus présents par commune / nombre d'Élus municipaux), afin de stimuler la participation.
- 🚲 L'esprit de compétition entre les équipes se limitera au nombre de participants (habitants et élus), pour le reste, place à l'esprit festif !

Le programme détaillé du Grand Prix Altermobile se trouve au verso de cette lettre.

Nous vous encourageons vivement à mettre en place des équipes pour cet événement inédit, afin que soient représentés le plus grand nombre possible de villes et quartiers. N'hésitez pas à faire passer le message, pour réunir une affluence record lors de ce premier Grand Prix Altermobile de Pau !

Avec nos bien cycladines salutations.

Christophe NUSSBAUMER
Président de « Pau à Vélo »

./..

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman
F-64000 PAU – Tél. 05 59 32 26 65
E-mail : pau@fubicy.org, Web :
<http://fubicy.org/pau>
Association membre de la FUBicy
(Fédération française des Usagers de la BICYclette)

Programme du Grand Prix Atermobile

Dimanche 23 mai 2010

15h00 : Rendez-vous au kiosque de la Place Royale à PAU

- 🚲 Distribution de T-shirts et dossards aux participants et constitution de la parade par les différentes équipes derrière le vélo du chef de file, qui portera un étendard aux couleurs de sa ville ou de son quartier.
- 🚲 Tous les groupes empruntent le boulevard des Pyrénées (interdit à la circulation automobile ce dimanche après-midi) en direction du château puis du Palais Beaumont.
- 🚲 Départ du Grand Prix au niveau du Parc Beaumont.
- 🚲 Comme la circulation sur le circuit restera ouverte aux automobiles, le peloton des participants n'occupera au maximum que la moitié de la chaussée. Il sera encadré par un service d'ordre.
- 🚲 Du fait du relief du circuit qui peut être un handicap pour la descente (les rollers par exemple) comme pour la montée (tous les véhicules se déplaçant à la force du mollet), la solidarité au sein de chaque équipe doit permettre à chaque participant de boucler un tour du circuit mythique.

16h30 : Arrivée au Parc Beaumont après 1 ou 2 tours de circuit

16h45 : Rassemblement au kiosque du parc Beaumont - Concert de sonnettes

- 🚲 Première création musicale de ce genre proposée par le GAM (Jean-Paul Boileau), support de quelques messages pour les circulations douces.
- 🚲 Orchestre constitué des sonnettes d'une vingtaine de cyclistes de l'agglomération (toutes générations confondues).

17h00 : Conférence de Presse au kiosque du Parc Beaumont

- 🚲 En présence des Élus des communes de l'agglomération
- 🚲 Interpellation des Élus : Où en est-on de la charte vélo après 2 ans de mise en application (élections municipales 2008) ?
- 🚲 Bilan des aménagements de chaque commune par rapport aux engagements pris suite à l'adhésion à la charte vélo. Distribution d'un numéro spécial du Cycladin.

17h30 : Concert de sonnettes au kiosque du parc Beaumont

- 🚲 Collation offerte par « Pau à Vélo »

Le vélo, plus qu'un sport,
un moyen de transport



Association « Pau à Vélo »

La Pépinière, 6 Avenue Robert Schuman

F-64000 PAU – Tél. 05 59 32 26 65

E-mail : pau@fubicy.org, Web :

<http://fubicy.org/pau>

Association membre de la FUBicy

(Fédération française des Usagers de la BICYclette)



Charte vélo : 12 propositions pour l'agglo.

Dialoguer

1. Nommer un(e) délégué(e) vélo au sein de chaque municipalité, supervisant la création du Schéma Directeur puis sa mise en œuvre et servant d'interlocuteur auprès du public
2. Consulter «Pau à Vélo» sur tous les aménagements urbains

Améliorer la sécurité des déplacements

3. Sécuriser les accès à vélo de tous les établissements scolaires (écoles, collèges, lycées), et sensibiliser les jeunes à l'usage du vélo pendant leur scolarité
4. Equiper tous les ronds-points avec une piste ou bande circulaire protégée
5. Augmenter le kilométrage des aménagements cyclables, en privilégiant partout où elles sont réalisables, des pistes cyclables
6. Réduire la vitesse en centre-ville et dans les quartiers résidentiels à 30 km/h

Mettre en cohérence les voies cyclables

7. Créer-relier les voies cyclables des centres-villes vers la périphérie de l'agglomération (centres commerciaux notamment)
8. Réaliser en 5 ans la partie de la Voie Verte des Gaves devant traverser l'agglomération
9. Créer en 2 ans un Schéma Directeur des aménagements cyclables dans chaque commune

Rendre l'usage du vélo plus simple

10. Généraliser les contre-sens cyclables
11. Autoriser l'accès des vélos sur les chemins piétons, éventuellement en les élargissant, sans mettre en place de dispositif rendant le passage à vélo difficile

Investir dans les déplacements cyclables

12. Consacrer 7% du budget voirie de la commune au développement et à l'entretien des voies cyclables et équipements destinés aux cyclistes. En effet, à l'échelle de l'agglomération, environ 3% des déplacements se font à vélo, mais les équipements destinés aux cyclistes ont pris beaucoup de retard